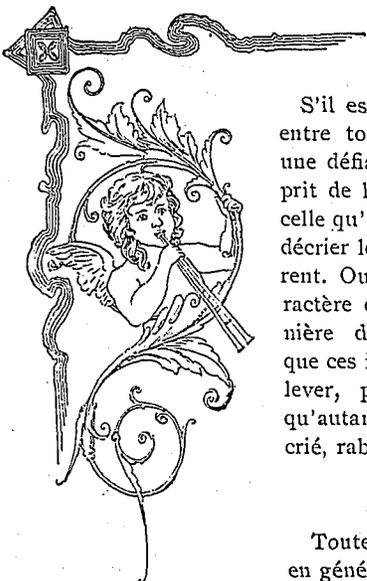


Instruments

DE LA MAUVAISE FOI EN MATIÈRE DE CONCURRENCE



S'il est une coutume détestable entre toutes et qui doit amener une défiance immédiate dans l'esprit de l'acheteur intelligent, c'est celle qu'ont certains marchands de décrier les produits de leur concurrent. Outre la mesquinerie de caractère que cela dénote, cette manière d'agir tendrait à prouver que ces industriels ne peuvent s'élever, prôner leur marchandise, qu'autant qu'ils auront d'abord décrié, rabaissé celle du confrère.

Toutes les branches du commerce en général ont à souffrir de ces inconvénients et comprennent de ces gens peu scrupuleux sur le choix de leurs moyens de vente. Mais il en est bien peu où ce détestable usage soit aussi répandu que dans le commerce de pianos.

Sans exception, nous mettons nos lecteurs en garde contre de semblables procédés qui *toujours* doivent amener, éveiller dans leur esprit l'inquiétude et la défiance. Dix fois sur dix, s'ils obéissent à ces sentiments et s'en retournent sans acheter, ils n'auront jamais lieu de le regretter.

Pourquoi chercher ainsi à ravalier l'instrument du voisin ? Pourquoi vouloir, à toute force, y trouver, *y faire naître* des défauts qui n'y sont point et chercher à abuser de l'ignorance ou de la crédulité de l'acheteur pour l'entraîner à reconnaître dans l'instrument, par de subtiles et fausses explications, des mérites qui n'y existent pas ?

Pourquoi ne pas, au contraire, faire valoir les qualités de votre piano, s'il en a, en faire ressortir sa supériorité, plutôt que de chercher à discréditer l'instrument du confrère par d'indignes propos que la droiture réprouve, et qui doivent paraître suspects au client avisé.

Pourquoi ne pas laisser l'acheteur juger de lui-même, et reconnaître, autrement que sur vos lèvres, les qualités que peut posséder l'instrument que vous lui vantez ?

Nous pensons que dans un très court avenir, ces misérables moyens devront être définitivement laissés de côté, car l'acheteur devenant de jour en jour plus perspicace, plus connaisseur, ne sera plus si facilement dupe, et ne mordra plus avec autant de confiance à une politique qu'une conscience honnête et droite doit repousser, et qu'une maison sérieuse ne doit jamais employer.

Un nouvel instrument vient d'être introduit au Gd.-Théâtre de Dresde. Ce n'est autre chose qu'une corne d'antilope perforée d'une manière spéciale. L'embouchure est en métal et ressemble exactement à une trompette. Le son en est infiniment doux, plus pénétrant et *plus majestueux* que celui de tout autre instrument de métal. Sa gamme naturelle est composée de cinq notes — ut — sol — ut — mi — sol.

L'empereur d'Allemagne a l'intention de l'adopter pour l'armée en lieu et place du clairon.

—En réponse à plusieurs questions, nous dirons que la Compagnie de Pianos Pratte ne fabrique pas de pianos à queue, ayant, *pour le moment*, consacré tous ses soins à la parfaite exécution du piano droit.

LE BOIS MUSICAL

Les tables harmoniques des instruments à cordes sont taillées dans un bois spécial. Il est nécessaire que les planches soient très légères, d'épaisseur égale, rectilignes, bien séparées les unes des autres par des lignes bien régulières. On n'emploie que la partie externe dans laquelle les lignes sont plus parallèles. L'arbre doit avoir poussé dans un climat rigide, à une grande altitude. Les tables, épaisses d'un centimètre, doivent être taillées avec une lame et non à l'aide d'une scie, car la pratique a démontré que la scie modifie les qualités harmoniques du bois employé pour les violons et les pianos.

—Il est une maison qui jamais n'a dérogé à ses habitudes d'honnête et loyale concurrence, qui jamais n'a essayé de jeter un discrédit quelconque sur les produits de ses concurrents. Dans vingt-cinq ans d'affaires pas un seul acte de ce genre ne pourrait être porté à son actif, pas une seule action répréhensible ne pourrait lui être reprochée, et ses rapports loyaux et nets sont au-dessus de tout soupçon comme de toute répréhension.

Nous avons nommé la Compagnie de Pianos *Pratte* qui, elle, a trop de bien à dire sur ses pianos pour perdre son temps à discréditer ceux des autres.

LA BICYCLETTE A MUSIQUE

C'est une invention américaine.

Les journaux de New-York assurent que cette nouveauté est *simply charming*.

La nouvelle bécane possède une boîte à musique qui s'adapte à la fourche d'avant ; les cylindres qu'elle renferme sont mis en mouvement par une courroie qui communique avec les pédales. On voit que ce n'est pas très compliqué. Est-ce amusant au moins ?

—L'autoharpe est un instrument de plus en plus apprécié du public américain dont il a conquis la vogue. Il s'en fabrique maintenant jusqu'à \$150. Il y a en ce moment à New-York un virtuose très habile sur cet instrument. Son nom est Geary.

— Une guitare du prix de \$225, fabriquée par MM. J. C. Haynes & Co., est exposée à Pittsburg, Pa.